

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2295

présenté par
Mme Kerbarh

ARTICLE 12 A

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec un amendement visant à insérer ces dispositions au sein de l'article 12 ABA, dans le code de l'environnement.